

Barème financier 2011/2012

A. MEMBRES/COÛT D'UNE LICENCE		
	Joueur « championnat seniors »	20,00 €
	Joueur « championnat jeunes »	8,00 €

B. INDEMNITES ARBITRALES		
	Arbitres stagiaires	15,00 €
	Arbitres des catégories F et G (Divisions provinciales à l'exception des 1 ^{re} et 2 ^e)	17,00 €
	Arbitres des catégories E1 et E2 (1 ^{re} et 2 ^e provinciales)	20,00 €
	Formateur	5,00 €
125.1	Indemnité d'attente pour tous les arbitres	3,75 €
	Frais de déplacement (par bloc)	3,20 €
213	Indemnité des arbitres pour les rencontres dont la durée est inférieure aux durées normales	0,25 € minimum par minute

C. DEFAUT DE PAIEMENT			
153.2	Rappel financier	Amende si absence de paiement dans les délais	5,00 €
		Mise en demeure	12,50 €
		Non-acquittement des sommes dues après la mise en demeure	25,00 €
	Levée de mise hors compétition		25,00 €
	Frais d'apurement d'un club en dette: par licencié		5,00 €

D. ORGANISATION DES RENCONTRES			
	Absence d'accueil de l'arbitre 30 minutes avant le coup d'envoi		2,50 €
	Absence de boissons, de boîte de secours, d'un sifflet pour l'arbitre,...: par infraction (avec un maximum de 12,50 €)		2,50 €
	Joueur(s) ou officiel(s) non-affilié(s) ou irrégulier(s) aligné(s): par membre		25,00 €
	Joueur(s) ou officiel(s) non-affilié(s) à la date initiale du match: par membre		12,50 €
175.5b	Absence de licence (dans les provinces concernées): par infraction et avec un maximum de 12,50 €		2,50 €
	Absence de listing (dans les provinces concernées)		12,50 €
	Membre qui ne figure pas sur le listing présenté à la rencontre (par membre)		2,50 €
178	Non-communication du résultat	1 ^{re} infraction	5,00 €
		A partir de la 2 ^e infraction, par infraction	10,00 €
	Communication tardive du résultat		5,00 €
	Communication erronée d'un résultat	1 ^{re} infraction	5,00 €
A partir de la 2 ^e infraction, par infraction		10,00 €	
179.2	Envoi tardif de la feuille de match		5,00 € par semaine de retard
	Non envoi de la feuille de match après rappel		25,00 €
179.5	Feuille de match (n° du match, nom, matricule,... absent(s)): par manquement (avec un maximum de 12,50 € par feuille et par équipe)		2,50 €
180.4	Rencontre amicale jouée par un club dans les 8 jours qui suivent un forfait ou qui a refusé de jouer ou de continuer une rencontre		25,00 €
184.3	Match décalé (quelle que soit la cause invoquée)	Seniors	10,00 €
		Jeunes	A fixer par le CEP
197	Organisation d'un match amical	Demande d'autorisation introduite dans les délais	5,00 €
		Demande d'autorisation introduite hors délais	10,00 €
200	Match amical non déclaré		De 25,00 à 125,00 €
201.2	Equipe participant à un match amical non autorisé		De 25,00 à 125,00 €
	Club organisant un match amical non autorisé		125,00 €
203	Club alignant en match amical un ou plusieurs joueurs d'un autre club sans autorisation de ce dernier		25,00 €
208	Demande d'autorisation d'un tournoi	1 jour	7,50 €
		Par jour supplémentaire	5,00 €
221	Non-participation d'une équipe à une finale Ligue		250,00 €
224	Non-participation à une finale nationale		250,00 €

E. FORFAITS		
	Non-respect des noyaux s'il y a plusieurs équipes: par match déclaré forfait (dans les provinces concernées)	12,50 €
175.5b	Perte d'un match sur score de forfait pour non-respect des articles 175.1 et 175.2 (non-qualification d'un officiel ou d'un joueur)	25,00 €
180.1	Forfait annoncé 24h minimum avant la date et l'heure officielles	25,00 €
	Forfait non annoncé (ou annoncé moins de 24h avant la date et l'heure prévues)	50,00 €
180.5	Dédit au club lésé en cas de forfait	25,00 €
180.6	Frais accordé au club lésé en cas de forfait: Forfait des visiteurs → frais de salle de l'équipe visitée Forfait des visités non annoncé → frais de déplacement de l'équipe visiteuse	Frais remboursés sur base de pièces justificatives
	Forfait général	
181.5	Équipe seniors	125,00 €
	Équipe de jeunes	75,00 €
181.7	Démission ou radiation prononcée à l'égard d'un club (quel que soit le nombre d'équipes en compétition)	125,00 €

F. ADMINISTRATION			
	Attitude du public lors d'un match (si appartenance établie): par équipe concernée	125,00 € maximum	
	Carte jaune	5,00 €	
	Carte rouge (dossier jugé par la CSP/CAP)	Amende suspension	12,50 €
		Par semaine, dans les provinces concernées	2,50 €
	Changement de couleurs,...	7,50 €	
	Communication club/fédération: manquements divers (matricule, nom,...)	5,00 €	
	Inscription tardive en championnat	12,50 €	
	Manipulation de matricule	125,00 €	
	Membre figurant sur l'engagement solidaire sans licence valable ou non repris sur le listing (affilié d'office)	25,00 € (20 € + 5 €)	
6	Fournitures	3000,00 €	
48	Absence d'un club à une assemblée générale	100,00 €	
110	Double affectation	Frais administratifs	12,50 €
		Amende	125,00 €
131	Caution (gage) à l'inscription d'un nouveau club	100,00 €	
136	Engagement solidaire manquant ou incomplet	12,50 €	
137	Changement de correspondant qualifié	7,50 €	
	Communication tardive ou non communication d'un changement de CQ	25,00 €	
138.1	Absence de réponse exigée à une correspondance d'une instance	12,50 €	
138.2	Affranchissement insuffisant	2,50 €	
140	Changement de nom du club	12,50 €	
141	Démission non annoncée avant le 1 ^{er} juin	25,00 €	
147	Radiation administrative d'un club	125,00 €	
151	Fusion de deux ou plusieurs clubs	25,00 €	
179.4	Demande de copie de feuille de match	2,50 €	
188	Acte de corruption commis par un club ou un membre	Frais administratifs	12,50 €
		Amende	125,00 €
239.4	Demande d'un dossier	2,50 € + 0,25 € par copie	
240.8	Absence non valablement excusée devant une instance	12,50 €	
251.1	Amende maximum par dossier	300,00 €	
251.2	Action non fondée	12,50 €	
	Action jugée vexatoire, injurieuse ou grossière	25,00 €	
260	Non-communication par un club d'une décision judiciaire à l'encontre d'un de ses membres dès lors que cette décision entache l'honneur de son auteur (l'affilié et l'arbitre sont tenus à la même obligation)	25,00 €	